



Procès-verbal du Comité Directeur

Date : 20 novembre 2024

Lieu : Siège de la LRF à Saint-Denis

Heure : 18h00

Présent(e)s : Mmes Marie Christine LEBON, Isabelle ABELARD, Ms Jacky AMANVILLE, Yoann BOURGE, Mickael CORRE, Yves ETHEVE, Stéphane FONTAINE, Thierry GUICHARD, Marius HOAREAU, Patrick LAURET, Rosaire MORISCOT, Guillaume OGNARD, Bernard PARIS, Eddy PONIN, Jean Albert ROLLIN, Jean-Hugues TOSSEM, Daniel ROUVIERE

Excusé : Ms. Jean Jacques DUCRET procuration à J. AMANVILLE, Younoussa ABDILLAHI procuration à P. LAURET, Shakir AKHOONE procuration à M. HOAREAU

ORDRE DU JOUR : PROROGATION DE LA DUREE DE CERTAINES DES COMMISSIONS ESSENTIELLES

Le Comité Directeur s'est réuni ce jour, pour discuter de l'organisation transitoire à la suite de l'élection du nouveau Comité Directeur le 1er novembre 2024.

En raison de la récente élection, il est impératif de laisser au nouveau Comité Directeur le temps nécessaire pour constituer ses commissions de manière efficace et réfléchie. Cependant, pour assurer la continuité du fonctionnement de la Ligue et éviter toute interruption des services cruciaux, et à la demande du nouveau Comité Directeur, il a été proposé de proroger la durée de certaines commissions essentielles.

Les commissions suivantes sont concernées par cette prorogation :

- 1. La Régionale Disciplinaire et la Régionale d'Appel Disciplinaire** : Assurent le respect des règles et la gestion des comportements sur le terrain et en dehors.





2. La Régionale Statuts & Règlements et la Générale d'Appel Règlementaire :
Veillent à l'application et à l'adaptation des règlements en vigueur.

3. La Régionale Sportive : Responsable de l'organisation des compétitions et du calendrier sportif.

Il est donc proposé de maintenir les actuelles commissions en place avec la présence d'un minimum de membre requis règlementairement, jusqu'à ce que le nouveau Comité Directeur ait constitué ses nouvelles commissions.

Cette mesure vise à garantir une transition harmonieuse et à préserver le bon fonctionnement de notre institution durant cette période de changement.

Le Comité Directeur a voté à l'unanimité cette proposition.

Le Secrétaire de séance
Yoann BOURGE

Le Président
Rosaire MORISCOT